

**Commission de l'autonomie de la personne et de la
silver économie**

Commission du Territoire d'action Sud
Commission du Territoire d'action de l'Eurométropole

25040 - Création, rénovation et équipements de structures pour
personnes handicapées

**Proposition d'attribution de subventions en faveur de
trois établissements dans le domaine du handicap**

CP/2020/258

Service chef de file :

E8 - Direction Ressources des Politiques Sociales

E850 - Service des Etablissements et Institutions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'attribuer trois subventions départementales en faveur d'investissements à réaliser dans le domaine du handicap.

Lors de la Séance Plénière du 4 avril 2019, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a adopté son schéma départemental de l'autonomie 2019-2023. Dans ce cadre il a notamment reprécisé sa politique d'aide à l'investissement pour transformer et moderniser les établissements afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap.

Le taux de financement des opérations retenues est de 20 % dans la limite d'un prix-plafond fixé à 70 000 € par lit.

Trois projets sont soumis dans le présent rapport : la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) à Illkirch-Graffenstaden, le regroupement des foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés (FHTH) de Strasbourg et Mutzig sur un seul site à Mutzig et le projet de restructuration du FAM Le Châtaignier à Châtenois.

TERRITOIRE EUROMETROPOLE

**Construction d'un nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « La Caravelle »
sur le site des prairies du canal à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**

L'Association régionale d'aide aux handicapés moteurs (ARAHM) est située 116, rue de la Ganzau à Strasbourg et accueille des personnes en situation de handicap moteur.

Afin d'offrir des conditions d'hébergement de qualité aux résidents et de meilleures conditions d'accessibilité (accès tram, commerces et services) l'Association régionale d'aide aux handicapés moteurs (ARAHM) a décidé d'entreprendre la construction d'un nouveau FAM à Illkirch-Graffenstaden comprenant également une résidence seniors et des locaux pour le Centre Communal d'Action Sociales (CCAS) de la Ville.

Le projet global prévoit la transformation du FAM actuel situé à Strasbourg Ganzau en maison d'accueil spécialisée par réduction du nombre de places enfants (IME-IMPro) de 192 à 150 pour répondre à la problématique des amendements Creton et s'orienter davantage vers une population plus âgée.

La capacité du FAM est inchangée soit 43 places dont 30 en hébergement permanent, 3 en hébergement temporaire et 10 en accueil de jour.

Projet architectural

Les locaux affectés au FAM sont sur deux niveaux :

- Un niveau dédié à l'hébergement avec des chambres individuelles de 28 m² et une salle de bain commune à deux chambres de plus de 10 m²
- Le rez-de-chaussée dédié aux activités et à la vie quotidienne.

Le projet représente un total de 3 844 m² (surfaces utiles) dont 766 m² de circulations adaptées aux fauteuils roulants électriques et autres équipements spécifiques au handicap moteur.

Les travaux démarrent fin 2020 en vue d'un achèvement en 2022.

Coût de l'opération et financement

Le coût total des travaux est estimé à 10 M€, soit 232 558 € par place. Le plan de financement prévoit une subvention départementale de 602 000 € et des emprunts auprès de la Banque des Territoires pour le solde.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 602 000 € soit 20 % d'un montant subventionnable de 3 010 000 € (sur la base d'un prix plafond au lit de 70 000 €) pour la construction du nouveau FAM « La Caravelle » à Illkirch-Graffenstaden.

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et l'association régionale d'aide aux handicapés moteurs (ARAHM). Le projet de convention est annexé au rapport.

TERRITOIRE SUD

Regroupement des foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés (FHTH) de Strasbourg et Mutzig sur un seul site à la résidence de Felsbourg à Mutzig

L'Association ADAPEI - Papillons Blancs d'Alsace a son siège 2, Avenue de Strasbourg à DIDENHEIM et accueille des personnes en situation de handicap.

Elle gère différents établissements et services dans les deux départements alsaciens.

Le projet, objet du présent rapport, porte sur le transfert de 34 places pour travailleurs handicapés actuellement sur deux sites à Strasbourg (15 places) et Mutzig (19 places) dans de nouveaux locaux à Mutzig dans un ancien hôtel rénové « Le Felsbourg ». Il permet également l'accueil de 6 personnes supplémentaires.

Projet architectural

La rénovation et extension de l'ancien hôtel-restaurant dénommé « Le Felsbourg » à Mutzig apporte à la fois une réponse aux besoins des personnes accompagnées : formules d'hébergement et d'accompagnement modulables, inclusives et souples et contribuera au développement local par une offre de restauration touristique portée par l'ESAT.

Le programme se fera en 2 tranches :

- Tranche 1 : la rénovation de l'immeuble existant ; livrable au dernier trimestre 2020. Il comporte 4 niveaux : 3 étages et un caveau qui abritera la partie cuisine et restauration. Il permettra d'installer les 15 résidents initialement logés au foyer du jeune travailleur à Strasbourg (convention résiliée), ainsi qu'une antenne du SAVS.
- Tranche 2 : l'extension ; livrable au dernier trimestre 2021. Elle comporte 3 niveaux : un rez de jardin et 2 étages. Elle permettra d'accueillir les 19 résidents du foyer de la Résidence Coulaux de Mutzig et de réaliser le cas échéant 6 logements plus autonomes (4 de type T2 et 2 de type T1bis) par ailleurs.

Les travaux ont démarré en vue d'un achèvement en 2021.

Coût de l'opération et financement

Le coût total des travaux est estimé à 4 247 000 €.

Le financement de cet investissement est prévu de la manière suivante :

- 1 304 000 € de fonds propres
- 88 000 € de reprise sur provision
- 2 350 000 € par emprunt
- 476 000 € de subvention d'investissement du Département du Bas-Rhin.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 476 000 € soit 20 % d'un montant subventionnable de 2 380 000 € (sur la base d'un prix plafond au lit de 70 000 €) pour la rénovation et l'extension de l'ancien hôtel restaurant « Le Felsbourg » à Mutzig en vue d'y installer un foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés.

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et l'association ADAPEI – Papillons Blancs d'Alsace. Le projet de convention est annexé au rapport.

Projet de restructuration du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Le Châtaignier à Châtenois

L'APEI Centre Alsace dont le siège est situé 10, rue Ignace SPIES à Sélestat accueille des personnes en situation de handicap.

Elle gère différents établissements dont un FAM à Châtenois sis 13 rue des Moulins.

Sa capacité actuelle est de 36 places d'hébergement permanent, 4 places d'accueil de jour et 2 places d'hébergement temporaire. 14 chambres sont impactées par les travaux.

Projet architectural

Le projet de restructuration du FAM Le Châtaignier a pour objet la suppression des 9 chambres doubles existantes par la création de chambres individuelles, ainsi qu'une extension de 4 places.

L'augmentation de surfaces inclut la création d'une chambre de repos pour les résidents en accueil de jour ainsi que des locaux annexes : une salle d'animation, de stockage de fauteuils roulants électriques à mettre en charge et de matériels, un bureau pour les coordinatrices, une salle pour le comité social et économique.

L'extension se réalise dans le prolongement de 3 unités actuelles, vers le jardin suffisamment spacieux pour permettre l'extension de 14 chambres (9 chambres individuelles + 1 chambre de repos + 4 places nouvelles).

Les travaux devraient être achevés courant 2021.

Coût de l'opération et financement

Le coût total des travaux est estimé à 1 701 100 €.

Le financement de cet investissement est prévu de la manière suivante :

- 500 000 € participation ARS
- 220 000 € de fonds propres
- 785 100 € par emprunt
- 196 000 € de subvention d'investissement du Département du Bas-Rhin.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 196 000 € soit 20 % d'un montant subventionnable de 980 000 € (sur la base d'un prix plafond au lit de 70 000 €) pour le projet de restructuration du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Le Châtaignier à Châtenois.

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et l'APEI Centre Alsace à Sélestat. Le projet de convention est annexé au rapport.

Ces subventions proposées relèvent de l'autorisation de programme HANDICAP 2020.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
HANDICAP	R2020 PERSONNES HANDICAPEES	1 876 000 €	1 876 000 €	1 274 000 €

Les Commissions territoriales Sud et Eurométropole ont émis un avis favorable à cette proposition lors de leurs réunions des 31 août et 3 septembre 2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'attribuer des subventions d'investissement d'un montant de 1 274 000 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dans le cadre de sa politique en faveur des personnes en situation de handicap ;

- approuve les termes du projet de convention de financement à conclure avec l'Association régionale d'aide aux handicapés moteurs (ARAHM) joint à la présente délibération ;

- approuve les termes du projet de convention de financement à conclure avec l'ADAPEI - Papillons Blancs d'Alsace joint à la présente délibération ;

- approuve les termes du projet de convention de financement à conclure avec l'APEI Centre Alsace à Sélestat joint à la présente délibération ;

- autorise son Président à signer ces trois conventions financières.

Strasbourg, le 04/09/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY